

**Annexe D :**

**Déclaration volontaire de l'exploitant de l'entrepôt commercial  
pour les pommes destinées au réemballage**

<b>Période visée</b> De (année/mois/jour) à (année/mois/jour)	
<b>Nom de l'entreprise</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Responsable(s)</b>	
<b>Numéro de téléphone</b>	
<b>Adresse électronique</b>	

<b>Volume estimé de pommes disponibles pour la commercialisation</b>				
<b>Variété</b>	<b>Pommes pour le réemballage</b>		<b>Évaluation de la qualité (catégorie)</b>	<b>Date prévue de disponibilité</b>
	<b>Froid</b>	<b>AC</b>		

Les renseignements que vous fournissez dans le présent document sont recueillis par l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour l'administration du *Règlement sur les fruits et les légumes frais*. Les renseignements peuvent être accessibles ou protégés selon ce que prescrit la *Loi sur l'accès à l'information*.